

Autogestion des horaires et les 4 moments de collaboration

Premier moment de collaboration

Brouillon

Inscrire vos demandes de congés afin de répondre à vos préférences pour avoir une meilleure conciliation travail et vie personnelle.

- Congé férié #
- VF
- MMP
- Modification congé de semaine (C/T)
- MRP
- VMG

- N'oubliez pas de mettre à jour vos disponibilités en temps régulier et en temps supplémentaire sur le Guichet Web.

Deuxième moment de collaboration

Il arrive parfois que certaines demandes de congés, que ce soit pour vous ou vos collègues, ne puissent être accordées. Également, il peut subsister des besoins en personnel après l'élaboration initiale de l'horaire. C'est maintenant l'occasion de contribuer activement à la recherche de solutions. Vous pouvez vous appuyer sur l'analyse des ratios pour identifier des alternatives permettant de combler les manques de personnel.

En voici des exemples:

- Échange entre collègues;
- Échange avec soi-même ;
- Ajouter des disponibilités supplémentaires à taux simple.

Troisième moment de collaboration

Après avoir apporté toutes les modifications nécessaires, si des besoins demeurent, il est important de continuer à explorer des solutions pour y remédier.

- Échange entre collègues ou avec soi-même;
- Ajout de quart de travail en surplus de disponibilité;
- Autres alternatives à proposer au gestionnaire.

Quatrième moment de collaboration

Lorsque l'horaire est officiel, il est important de continuer de collaborer pour trouver des solutions aux besoins restants ou aux nouveaux besoins qui surviendront.

